

RÉUNION D'INFORMATION POUR LES PARENTS D'ÉLÈVES DE 1ÈRE

Mardi 24 septembre 2024



LES PERSONNELS DU LYCÉE

Fonctions / Services	Noms
Proviseure	Mme CHARDAVOINE
Proviseure adjointe	Mme LALLEMENT
Gestionnaire	M. PALEZIS
Secrétaires de direction	Mme DUBOIS Mme SMIRANI
Conseillères principales d'éducation	Mme CHATON Mme BOUCHAUD
Infirmière scolaire	Mme BAUDRY
Psy-EN	Mme AUMAND Mme TREJAUT
Assistante sociale	Mme SAMBA



Fonction / Service	Nombre de personnels
Assistants d'éducation	8
Enseignants	46
Agents	18
AESH	1
Personnels administratifs	19

Téléphone : 05 49 27 00 88
E-mail : ce.0790019s@ac-poitiers.fr



RENTRÉE 2024

Niveaux	Nombre de classes
Seconde	5 classes
Première	5 classes dont 1 classe de 1ère technologique
Terminale	6 classes dont 2 classes de Terminale technologique
BTS	1 classe de 1 ^{ère} année et 1 classe de 2 ^{ème} année

Répartition par classe :

60%-40% en 1^{ère} A

51%-49% en 1^{ère} B

62%-38% en 1^{ère} C

62%-38% en 1^{ère} D

48%-52% en 1^{ère} STMG

Classe	Effectif	Professeur(e) principale(e)	Proviseure référente	CPE référente
1^{ère} A	33	Mme LOURDEZ	Mme CHARDAVOINE	Mme CHATON
1^{ère} B	34	M. TROBOA	Mme LALLEMENT	Mme CHATON
1^{ère} C	33	Mme SIMONNET	Mme CHARDAVOINE	Mme CHATON
1^{ère} D	34	Mme MAYOT	Mme LALLEMENT	Mme BOUCHAUD
1^{ère} STMG	34	Mme THEBAUD	Mme CHARDAVOINE	Mme BOUCHAUD

167 élèves dans la cohorte : 97 filles (58%) et 70 garçons (42%) 20 internes (12%)



LE SERVICE INTENDANCE - GESTION : LES BOURSES NATIONALES

Pour l'année scolaire 2024-2025, la campagne de bourses de lycée est ouverte du **1er septembre 2024 au 17 octobre 2024 inclus.**

Le service en ligne de demande de bourse de collège ou le dépôt d'une demande de bourse via le formulaire Cerfa (à retirer et déposer auprès du secrétariat de l'établissement) est accessible pour tous les élèves scolarisés **en lycée et en établissements régionaux d'enseignement adapté (EREA).**

Les responsables d'élève qui ont consenti à l'étude automatique de leur droit à bourse lors de l'inscription ou réinscription de leur enfant sont dispensés de déposer une demande de bourse à la rentrée scolaire 2024, et lors des rentrées scolaires suivantes, grâce à la conservation de leur consentement dans la base Elèves. l'attribution des bourses de lycée est désormais annuelle à partir de l'année scolaire 2024-2025.

Ainsi, toutes les familles souhaitant bénéficier d'une bourse doivent déposer une demande de bourse, quelle que soit la procédure choisie (consentement à l'étude automatique du droit à bourse ou dépôt d'une demande de bourse via le service en ligne ou le formulaire Cerfa), y compris les familles de lycéens qui bénéficiaient d'une bourse pendant l'année scolaire 2023-2024.



DEMANDE DE BOURSE EN LIGNE

Barème d'attribution des bourses de lycée 2024-2025
Année de référence des revenus : 2023

Nombre d'enfants à charge	Plafonds de ressources du foyer à ne pas dépasser Revenu fiscal de référence de l'avis d'imposition 2024 sur les revenus de 2023					
	Echelon 1	Echelon 2	Echelon 3	Echelon 4	Echelon 5	Echelon 6
1	21 370	16 916	14 367	11 587	7 201	2 814
2	23 012	18 456	15 672	12 639	8 002	3 363
3	26 299	21 531	18 285	14 747	9 602	4 457
4	30 409	24 609	20 897	16 854	11 201	5 549
5	34 519	29 223	24 815	20 014	13 602	7 190
6	39 451	33 835	28 734	23 176	16 004	8 829
7	44 382	38 450	32 653	26 334	18 403	10 472
8 ou plus	49 314	43 066	36 573	29 494	20 804	12 111
Montant annuel de la bourse	474 €	582 €	687 €	792 €	897 €	1 008 €

COMMENT DEMANDER UNE BOURSE NATIONALE ?

DE QUOI AI-JE BESOIN POUR MA DÉMARCHE EN LIGNE ?

De l'identifiant et du mot de passe de mon compte ÉduConnect. Je peux aussi me connecter au moyen de FranceConnect.
Plus d'informations au verso.

Du 1^{er} septembre au 17 octobre 2024

Si je n'ai pas donné mon consentement à l'étude automatique de mon droit à bourse lors de l'inscription de mon enfant, je fais ma demande de bourse en ligne, même si mon enfant était boursier l'année dernière.

LES INDISPENSABLES POUR MA DEMANDE DE BOURSE EN LIGNE



Mon avis d'imposition 2024 sur les revenus 2023 et celui de mon concubin éventuel



L'identifiant et le mot de passe
→ de mon compte ÉduConnect
ou
→ mes codes pour me connecter via FranceConnect



Mon adresse de messagerie électronique

Plus d'informations au verso

LE DÉROULEMENT DE MA DEMANDE

- 1 Je me connecte à **Scolarité Services** à l'adresse teleservices.education.gouv.fr grâce à mon compte ÉduConnect ou à FranceConnect
Je clique sur **Mes services/Demande de bourse** et j'arrive sur le service.
- 2 Je fais une demande pour :
— mon enfant qui rentre en collège public ou en lycée public à la rentrée 2024 ;
— mon enfant, qu'il soit boursier ou non en 2023-2024, et déjà scolarisé en collège public ou en lycée public.
En une seule démarche, je peux faire ma demande pour tous mes enfants scolarisés dans le même établissement.
- 3 Je consulte le simulateur pour voir si j'ai droit à une bourse.

LA TARIFICATION SOLIDAIRE en 3 points

Des tarifs plus équitables

Le tarif du repas, dans le cadre des forfaits, est calculé à partir de votre quotient familial fiscal.

Des repas de qualité

La Région Nouvelle-Aquitaine travaille avec les lycées pour proposer à tous les élèves une alimentation saine et équilibrée.

La prise en charge de la Région

La Région aide toutes les familles. Elle prend en charge l'écart entre le coût réel d'un repas évalué à 9,50€ et le tarif du repas de chaque tranche.

	Quotient familial annuel - Impôts	Tarifs du repas par forfait	Part de la prise en charge régionale
1	≤ 3 040€	2,30€	75,79%
2	≤ 5 780€	2,40€	74,74%
3	≤ 7 960€	2,50€	73,68%
4	≤ 9 850€	2,60€	72,63%
5	≤ 11 570€	2,70€	71,58%
6	≤ 13 300€	2,83€	70,21%
7	Non soumis à revenus	2,85€	70%
8	≤ 15 400€	3,25€	65,79%
9	≤ 18 380€	3,85€	59,47%
10	≤ 23 960€	4,75€	50%
11	≥ 23 961€	5,50€	42,11%

66%

Moyenne de la prise en charge régionale/repas

QUI PEUT EN BÉNÉFICIER ?

Les lycéens et étudiants scolarisés dans un lycée public des départements de la Charente (16), de la Creuse (23), des Deux-Sèvres (79) et du Lot-et-Garonne (47), et au lycée Gustave Eiffel (33).



LES TARIFS 2024-2025

Le forfait demi-pension

À partir de **3 repas par semaine**, comptez de **2,30€ à 5,50€** par repas, soit en fonction du nombre de jours, un forfait annuel compris entre **241,50€ et 962,50€**.

Le forfait internat

À partir de **4 nuits**, comptez de **2,30€ à 5,50€** par repas, soit en fonction du nombre de nuits, un **forfait annuel** compris entre **1165,50€ et 3466,75€**.

Les repas au ticket

Le ticket est au prix fixe de **5,55€** (non soumis à revenus).



NB : en l'absence d'inscription en ligne ou en cas de refus du calcul du quotient familial, c'est le tarif le plus élevé qui s'applique.

Tarification solidaire

TARIFICATION SOLIDAIRE

COMMENT S'INSCRIRE ?

1. Se munir de son dernier avis d'imposition 2024 (sur les revenus 2023)
2. Dès le 21 août 2024, créer un compte sur le site web dédié **SERENA**



<https://tarificationsolidaire.lycees.nouvelle-aquitaine.pro>

IMPORTANT

Pensez à vous inscrire avant le 10 octobre 2024 pour bénéficier de la tarification solidaire !



Jeunesse



Le savez-vous ?



9.50€

Le coût réel de production d'un repas



180 000 élèves

fréquentent le service de restauration et d'hébergement des lycées de la Région.



255

cuisines



26 millions

de repas/an



60% de produits régionaux dont

30% de produits Bio

INFORMATIONS ET CONTACT



05 49 38 49 38 - choix 1



contact@nouvelle-aquitaine.fr



naqui.fr/tarification-solidaire



Jeunesse



TARIFICATION SOLIDAIRE

DE LA RESTAURATION SCOLAIRE



Des tarifs adaptés aux revenus des familles.



		Tarif repas au forfait DP4		Tarif repas au forfait DP5		Forfait internat					
		Jours T1	55	Jours T1	69	Jours repas T1	69	Nuits T1	55	Repas T1	124
		Jours T2	41	Jours T2	51	Jours repas T2	51	Nuits T2	41	Repas T2	92
		Jours T3	44	Jours T3	55	Jours repas T3	55	Nuits T3	44	Repas T3	99
		Total	140	Total	175	Total	175	Total	140	Total	315
<= 3040€	1	forfait annuel	322,00	forfait annuel	402,50	forfait annue	1 165,50 €				
		Tarif repas	2,30	Tarif repas	2,30		2,30				
		Tarif fixe nuit	/	Tarif fixe nuit	/		2,00				
		Tarif fixe PDJ	/	Tarif fixe PDJ	/		1,15				
		Coût journalier par régime	2,30	Coût journalier par régime	2,30		21,19				
		Compensation/ repas consommé	0,55	Compensation/ repas consommé	0,55		0,55				
		T1	126,50	T1	158,70		0,00				
		T2	94,30	T2	117,30		458,45				
		T3	101,20	T3	126,50		340,75				
NC	7	forfait annuel	399,00	forfait annuel	498,75	forfait annue	1 338,75 €				
		Tarif repas	2,85	Tarif repas	2,85		2,85				
		Tarif fixe nuit	/	Tarif fixe nuit	/		2,00				
		Tarif fixe petit déjeuner	/	Tarif fixe petit déjeuner	/		1,15				
		Coût journalier par régime	2,85	Coût journalier par régime	2,85		7,65				
		T1	156,75	T1	196,65		526,65				
		T2	116,85	T2	145,35		391,35				
		T3	125,40	T3	156,75		420,75				
>= 23961€	11	forfait annuel	770,00	forfait annuel	962,50	forfait annu	2 173,50 €				
		Tarif repas	5,50	Tarif repas	5,50		5,5				
		Tarif fixe nuit	/	Tarif fixe nuit	/		2				
		Tarif fixe petit déjeuner	/	Tarif fixe petit déjeuner	/		1,15				
		Coût journalier par régime	5,50	Coût journalier par régime	5,50		12,42				
		Reversement / repas consommé	2,65	Reversement / repas consommé	2,65		2,65				
		T1	302,50	T1	379,50		855,25				
		T2	225,50	T2	280,50		635,15				
		T3	242,00	T3	302,50		683,1				



RÉSULTATS DES EXAMENS SESSION 2024 / POURSUITE D'ÉTUDES

Taux de réussite au bac Général et Technologique : % Admis

	2020	2021	2022	2023	2024
Académie (Pu)	97.27	96.79	94.78	95.31	95.59
Deux-Sèvres (Pu)	97.67	97.54	95.77	96.77	96.87
Etablissement	99.09	99.03	95.60	97.81	98.73
Effectif	220	207	182	183	158

**98,73% de réussite
au Bac dont 100%
au Bac STMG**

Voie générale

- Université : 61% (65 % en 2023)
- BTS : 10 % (5 % en 2023)
- IUT : 10 % (12 % en 2023)
- CPGE (classes préparatoires aux grandes écoles) : 9 % (5 % en 2023)
- Autres filières sélectives (grandes écoles, écoles de commerce, IEP...) : 3,6% (6,5%)
- IFSI : 1,8 % (3,8% en 2023)
- Autres (ex: DNMADE : diplôme national métiers d'arts) : 5,3 % (2,7% en 2023)

Voie technologique

- BTS : 50 % (75,8 % en 2023)
- IUT : 12,5 % (7,5 % en 2023)
- CPGE : 0 % (1,2% en 2023)
- Université : 7,5 % (11,5 % en 2023)
- Autre : 30 % (4% en 2023)



LES ENJEUX DE LA CLASSE DE PREMIÈRE

1^{ère} année du cycle terminal

- Les classes de première et de terminale constituent un cycle pédagogique. Les notes du contrôle continu de première et terminale participent à la note finale du baccalauréat.
- Préparation des **épreuves anticipées de Français du baccalauréat.**
- Réflexion sur le **parcours d'orientation en faisant des recherches, visitant des salons ou se rendant aux portes ouvertes des différents établissements...**
- Choix des **deux spécialités à conserver en classe de Terminale.** Ce choix sera important dans la perspective de la poursuite d'études.
- Les résultats obtenus au cours de l'année de Première sont basculés dans l'**application Parcoursup** et sont importants pour l'accès des élèves aux filières sélectives proposées à l'issue de la terminale.



LE LYCÉE : UN ÉQUILIBRE À TROUVER ENTRE UNE NÉCESSAIRE PRESSION ET UNE LIMITATION DU STRESS

Trucs et astuces pour mieux gérer le stress au quotidien

- Adoptez une alimentation variée et équilibrée en évitant le « fast-food » et prenez vos repas dans le calme ;
- Il vous faut bien dormir, le temps qui vous est nécessaire et dans de bonnes conditions (silence, obscurité, literie de qualité) et à heures relativement fixes tous les jours. Possibilité d'internat.
- Trouvez l'équilibre entre votre vie scolaire, privée et sociale : accordez-vous des plages de détente agréables, de relations sociales bienveillantes et d'activités personnelles gratifiantes ;
- Évitez les faux amis comme le tabac, les stimulants, l'alcool...
- Pratiquez une activité physique modérée régulière (marche, nage, vélo...), en y ajoutant si possible des méthodes de relaxation corporelle et mentale (respiration abdominale, méditation, yoga...)



SEMESTRES ET CONSEILS DE CLASSE

- A partir de la 1^{ère}, avec le choix des spécialités, la constitution de groupes dans plusieurs disciplines, et l'articulation avec les langues et options pratiquées, **la notion de classe n'a plus le même sens.**
- Les élèves sont régulièrement avec des élèves différents dans d'autres groupes que leur classe d'origine.
- **L'évolution de l'élève sur l'année n'est plus comparable avec l'ensemble d'une classe,** puisque les élèves ne suivent pas tous les mêmes matières et n'ont pas les mêmes enseignants.
- Il s'agit désormais **d'un parcours individuel** qui ne se compare qu'avec lui-même.
- L'année de 1^{ère} est découpée en semestres et les formats de conseils de classe sont modifiés :
 - Un temps d'échanges proposé aux représentants des parents et des élèves sur l'ensemble du niveau 1^{ère}
 - Des temps de concertation pédagogique par petits groupes d'élèves et de matière pour conseiller l'élève et faire un point de situation (bulletins adressés en suivant / Notes sur Pronote).



OBTENTION DU BACCALAURÉAT - SESSION 2025

Sur 100%

60 % en épreuves Terminales

40% en contrôle continu

5 épreuves dites « terminales » :

- Les épreuves anticipées de français (en 1^{ère})
- La Philosophie
- 2 épreuves d'enseignement de spécialité en Terminale (1+1)
- Le Grand oral

Contrôle continu sur l'année de 1^{ère} et de terminale :

- Enseignement de spécialité suivi uniquement en 1^{ère}
- Histoire et géographie
- Langues vivantes A et B
- EMC
- Enseignement scientifique (voie générale) ou mathématiques (voie technologique)
- EPS (3 CCF en terminale)
- Options

Un examen qui se prépare sur deux années



La place du contrôle continu dans l'obtention du baccalauréat En voie générale et technologique

Enseignements obligatoires en contrôle continu (pas d'épreuves terminales)	1ère	Terminale	Total cycle
Enseignement de spé 1ère	8		8
Histoire et géographie	3	3	6
Langue vivante A	3	3	6
Langue vivante B	3	3	6
Enseignement scientifique (voie générale) Mathématiques (voie technologique)	3	3	6
EPS		6	6
Enseignement Moral et Civique	1	1	2

40

La place des épreuves terminales dans l'obtention du baccalauréat En voie générale et/ou technologique

VOIE GENERALE			
	1ère	Term	Total cycle
Français	10		10
Philosophie		8	8
Enseig de spé 1	16		16
Enseign de spé 2	16		16
Grand oral	10		10

60

VOIE TECHNOLOGIQUE			
	1ère	Term	Total cycle
Français	10		10
Philosophie		4	4
Enseig de spé 1	16		16
Enseign de spé 2	16		16
Grand oral	14		14

60



L'ÉPREUVE ANTICIPÉE DE FRANÇAIS

Seule épreuve finale en classe de Première

Epreuve écrite

4 heures, coefficient 5

Voie générale

Un commentaire
OU
Une dissertation

/20

Voie technologique

Un commentaire
OU
Une contraction de texte
Suivie d'un essai

/20



MODALITÉS DE L'ÉPREUVE ÉCRITE



Durée : 4H

Coefficient 5 pour toutes les séries

➤ COMMENTAIRE

Exercice d'**analyse littéraire** (sur un texte de 25 à 30 lignes) en lien avec l'un des objets d'étude du programme pour produire un développement structuré de quatre à six pages environ.

➤ DISSERTATION

Exercice d'**argumentation** sur une question littéraire qui s'appuie sur **l'une des œuvres du programme** national (quatre œuvres étudiées en classe au fil de l'année) et vérifie les connaissances acquises en cours ou par les lectures personnelles.



L'ÉPREUVE ANTICIPÉE DE FRANÇAIS



Épreuve orale
en voie générale et en voie technologique :
30 minutes de préparation
puis **20 minutes face à l'examineur**
coefficient 5

1^{re} partie notée sur 12 (durée 12 mn)

- Lecture + analyse d'un des textes expliqués en cours + question de grammaire
- ⇒ Une vingtaine de textes pour la voie générale
- ⇒ Une quinzaine de textes pour la voie technologique

2^e partie notée sur 8 (durée 8 mn)

- Présentation d'une œuvre choisie par le candidat (3-4 mn)
- Échange avec l'examineur (4-5 mn)





MODALITÉS DE L'ÉPREUVE ORALE

Durée : 30 min de préparation
+ 20 min d'évaluation



Coefficient 5 pour toutes les séries

L'élève est interrogé par un examinateur extérieur en 2 temps :

1^{er} temps : EXPOSÉ (12 points)

⇒ Lecture expressive d'un extrait étudié en classe (/ 2)

⇒ Explication linéaire de cet extrait (/ 8)

⇒ Question de grammaire sur une phrase du texte étudié (/ 2)

2^{ème} temps : PRÉSENTATION D'UNE ŒUVRE (8 points) :

Le candidat argumente son choix et partage sa réflexion personnelle sur l'œuvre qu'il a choisi de présenter.





Quels sont les attendus à l'écrit et à l'oral...

- Une expression claire et précise, une orthographe contrôlée ;
- Des analyses pertinentes : compréhension des textes, respect des méthodes ou des consignes proposées, qualité de l'argumentation ;
- Une pensée structurée ;
- La mobilisation de connaissances personnelles (sur les œuvres étudiées et/ou présentées).

...Et les moyens d'y répondre ?

- Corriger, préciser, enrichir son expression écrite ou orale ;
- Préparer les textes à étudier et participer en cours ;
- Revoir les analyses pour assimiler la démarche, vérifier la compréhension précise ;
- Acquérir des méthodes et des connaissances ; lire régulièrement pour consolider ses aptitudes.



ABSENCE JUSTIFIEE

Toute absence justifiée à un contrôle écrit ou oral significatif (important pour la constitution de la moyenne de l'élève), fera l'objet d'un rattrapage immédiat par l'élève.
Cette absence, si elle est justifiée, ne doit pas porter préjudice à l'élève.

ABSENCE INJUSTIFIEE

Les absences sans motif valable ne donneront pas lieu à récupération. L'élève est responsable du travail fourni, de son implication et de sa présence au lycée. La non-participation volontaire aux évaluations prévues par les enseignants peut entraîner l'échec à l'examen.

- ✓ Les absences sans motif valable à une évaluation, pourront faire l'objet d'une mise en garde « assiduité » lors du conseil de classe et/ou de sanctions disciplinaires prévues au règlement intérieur (blâme, avertissement).
- ✓ Un élève qui ne disposerait pas d'une moyenne significative en fin de trimestre se verra notifier la mention « moyenne NR (non représentative) » dans son bulletin.
- ✓ Enfin, si la moyenne annuelle n'est pas composée d'un nombre suffisant de notes pour être représentative (à l'appréciation du conseil de classe et du chef d'établissement), l'élève sera convoqué à la fin de l'année scolaire à une seule et unique épreuve ponctuelle, dont la note obtenue remplacera la moyenne annuelle et sera comptabilisée pour l'obtention du baccalauréat.

CALENDRIER PRÉVISIONNEL DE L'ANNÉE

- Rencontres collectives avec enseignants (Janvier/février)
- Semaine de l'orientation du 18 au 22 mars 2025
- Epreuves blanches de Français :
 - Ecrit : mercredi 8 janvier (n°1) + mercredi 16 avril (n°2)
 - Oral : du 12 mai au 21 mai 2025
- Epreuves écrites de Français le vendredi 13 juin 2025 matin
- Epreuves orales de Français du 23 juin au 4 juillet 2025

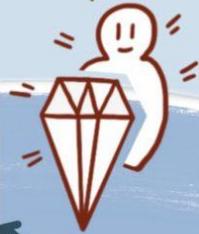
Abandon d'une spécialité en Terminale :

- 1er positionnement en janvier

- Choix définitif en mai

VALEUR QUE L'ON S'ACCORDE COMME PERSONNE

IDENTITÉ



ESTIME DE SOI

LA SOURCE
CE QUI NOURRIT

LA RELATION

BESOIN DU REGARD DE L'AUTRE POUR ÊTRE RECONNU



BESOIN

APPARTENANCE
INTIMITÉ
RECONNAISSANCE

LA BIENVEILLANCE AVEC SOI-MÊME NOURRIT L'OUVERTURE AUX AUTRES



2 CONVICTIONS

RESPECT QUE NOUS AVONS ET QUE NOUS RESSENTONS POUR NOUS MÊMES

C'EST ÉVIDENT JE N'AI PAS DE DOUTE !

J'AI DROIT AU BONHEUR

J'AI DES COMPÉTENCES PERSONNELLES POUR AGIR DANS LE MONDE



LA CONFIANCE EN SOI EST LE FRUIT DES RÉUSSITES



LA RÉUSSITE PRODUIT DE L'ASSURANCE, DE LA SÉCURITÉ À PROPOS DE SOI

CAPACITÉ



CONFIANCE EN SOI

L'ACTION

CE QUI NOUS PERMET D'AGIR :

- NOTRE ÉLAN PROPRE
- LES ENCOURAGEMENTS



SENTIMENT D'ÊTRE CAPABLE DE FAIRE QUELQUE CHOSE

L'ÉCHEC DEVIENT RÉUSSITE



JE MÉRITE LE MEILLEUR ET JE PEUX L'OBTENIR

LE MANQUE DE CONFIANCE GÉNÈRE UNE ABSENCE DE RISQUE
UNE PRISE DE RISQUE INCALCULÉ

3 ENNEMIS DE L'ESTIME DE SOI ET DE LA CONFIANCE EN SOI

LA COMPARAISON
COMPÉTITION EXCESSIVE

LA HONTE

ON SE COUPE DE SOI MÊME.
JE NE SUIS PAS DIGNE D'EXISTER

LA CULPABILITÉ

TOUT CE QUE JE FAIS EST INCORRECT

3 SYNDROMES

L'imposteur
L'hyper-prudent
Le perfectionniste



« Les filles moins confiantes que les garçons concernant l'année à venir et leurs performances, notamment en mathématiques »

NOTE D'INFORMATION

n° 24.34 – Août 2024

Les filles moins confiantes que les garçons concernant l'année à venir et leurs performances, notamment en mathématiques

► À la rentrée 2023, 2,3 millions d'élèves scolarisés en classe de sixième, de seconde, de première année de CAP et, pour la première fois, en classe de quatrième, ont été interrogés par la DEPP sur leur confiance en eux et leurs orientations futures. Il s'agit d'un questionnaire adossé aux évaluations exhaustives.

Les résultats font apparaître des différences importantes entre filles et garçons : quel que soit leur niveau de performance, notamment en mathématiques, les filles se déclarent moins confiantes que les garçons dans leurs performances aux évaluations. De même, à tous les niveaux interrogés, elles se projettent dans l'année scolaire de façon moins sereine que les garçons.

En seconde générale et technologique, les filles envisagent plus fréquemment une poursuite dans la voie générale et, le cas échéant, optent moins souvent pour les mathématiques comme enseignement de spécialité en première. En seconde professionnelle et CAP, elles envisagent plus souvent que les garçons une poursuite d'études.

Ministère de l'Éducation nationale
et de la jeunesse
Directrice de la publication : Huguette Tomassin
Auteurs : Anais Bret et Aurélie Lacroix
Équipe évaluations exhaustives second degré :
Sandrine Andrieu, Carole Chézy,
Luc Chénou, Kévin Nouri, Adeline Perraudou,
Marina Hach, Marie Mahou, Stéphanie Hui,
Vincent Pallier, Hugo Roge, Virginie Sathiot
Édition : Johanna Scharne
Maquettiste : Anthony Fruchart
©DEPP 2023/2024

Figure 2.1 web - Sentiment de confiance pour l'année scolaire à venir en 2023, en %

	Sixième	Quatrième	Seconde générale et technologique	Seconde professionnelle	CAP
Ensemble	76,2	68,3	65,9	66,1	66,5
Filles	73,0	63,8	60,9	59,7	59,3
<i>les plus performantes</i>	81,1	80,6	75,7	82,4	65,0
<i>les moins performantes</i>	64,2	49,7	46,9	55,9	62,3
Garçons	79,3	72,8	72,0	71,3	71,2
<i>les plus performants</i>	86,3	87,5	84,1	87,3	75,4
<i>les moins performants</i>	72,0	61,4	59,3	67,6	73,7

Lecture : à la rentrée 2023, 81,1 % des filles de sixième qui sont les plus performantes dans les disciplines évaluées se sentent prêtes pour réussir l'année scolaire 2023/2024.

Champ : France + Polynésie française et Saint-Pierre-et-Miquelon, public + privé sous contrat.

Source : DEPP, évaluations exhaustives - questionnaires élèves, septembre 2023.

« Les filles moins confiantes que les garçons concernant l'année à venir et leurs performances, notamment en mathématiques »

Figure 1 - Sentiment de réussite aux évaluations en 2023, en %

		Sixième	Quatrième	2nde GT	2nde Pro
Je pense avoir réussi le test de français / littérature.	Ensemble	76,7	67,6	68,9	48,9
	Filles	75,5	65,6	68,7	44,9
	<i>les plus performantes</i>	87,8	82,3	82,1	75,9
	Garçons	77,7	69,4	69,0	51,9
	<i>les plus performants</i>	90,7	87,3	85,0	82,2
Je pense avoir réussi le test de mathématiques / numératie.	Ensemble	71,3	57,8	66,3	43,9
	Filles	63,2	46,6	58,5	31,9
	<i>les plus performantes</i>	80,3	69,6	85,2	77,4
	Garçons	78,5	68,7	75,4	53,5
	<i>les plus performants</i>	90,5	86,3	92,1	88,4

Lecture : en 2023, 76,7 % des élèves de sixième affirment être "D'accord" ou "Tout à fait d'accord" avec la proposition "Je pense avoir réussi le test de français".

Champ : France + Polynésie française et Saint-Pierre-et-Miquelon, public + privé sous contrat.

Source : DEPP, évaluations exhaustives - questionnaires élèves, septembre 2023.



POINT D'ATTENTION SUR LE CHOIX DE L'ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ À ARRÊTER EN TERMINALE

spé SES					
	1ère	Taux	Terminale	abandon	Taux
Filles	44	71%	38	6	14%
Garçons	18	29%	15	3	17%
Total	62	57% cohorte	53	9	15%

spé HGGSP					
	1ère	Taux	Terminale	abandon	Taux
Filles	29	73%	17	12	41%
Garçons	11	27%	10	1	9%
Total	40	37% cohorte	27	13	33%

spé HLP					
	1ère	Taux	Terminale	abandon	Taux
Filles	19	90%	13	6	32%
Garçons	2	10%	1	1	50%
Total	21	19% cohorte	14	7	33%

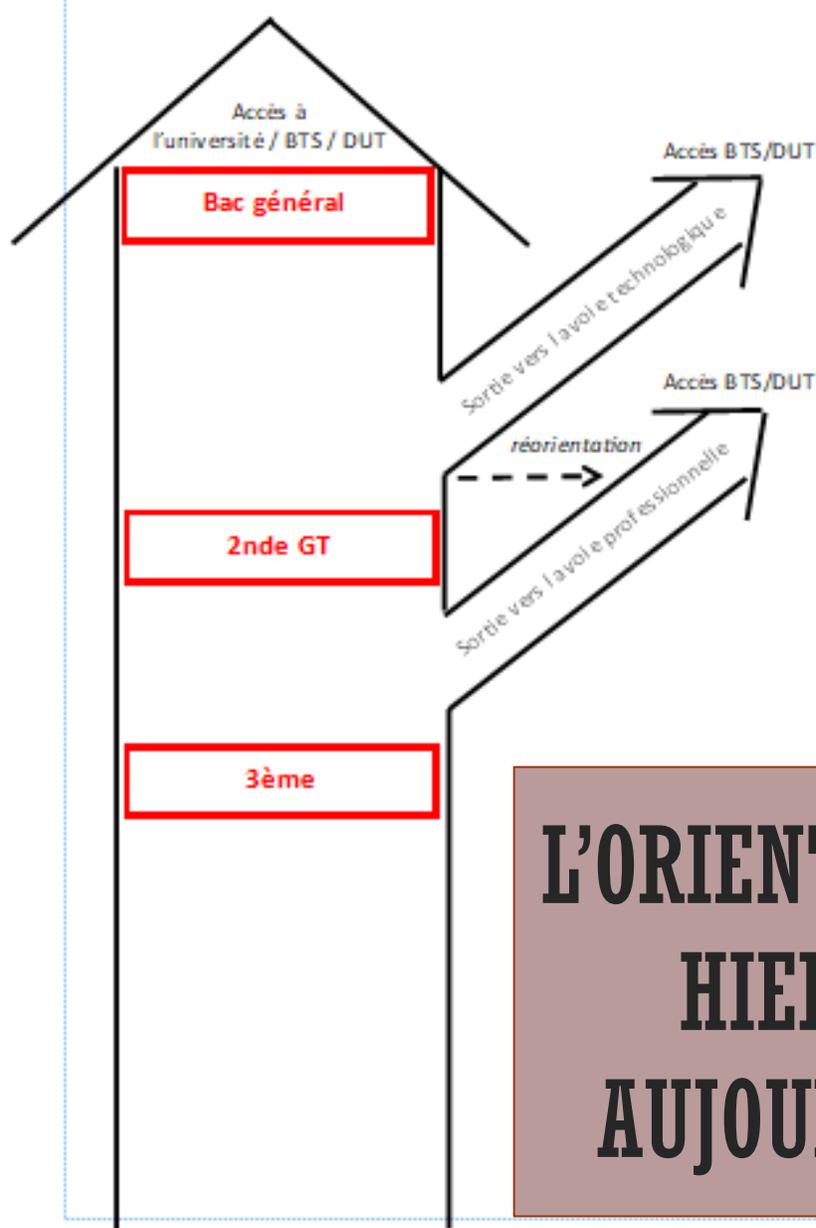
spé LLCE - AMC					
	1ère	Taux	Terminale	abandon	Taux
Filles	21	68%	13	8	38%
Garçons	10	32%	6	4	40%
Total	31	29% cohorte	19	12	39%

spé Maths					
	1ère	Taux	Terminale	abandon	Taux
Filles	36	49%	14	22	61%
Garçons	37	51%	26	11	30%
Total	73	66% cohorte	40	33	45%

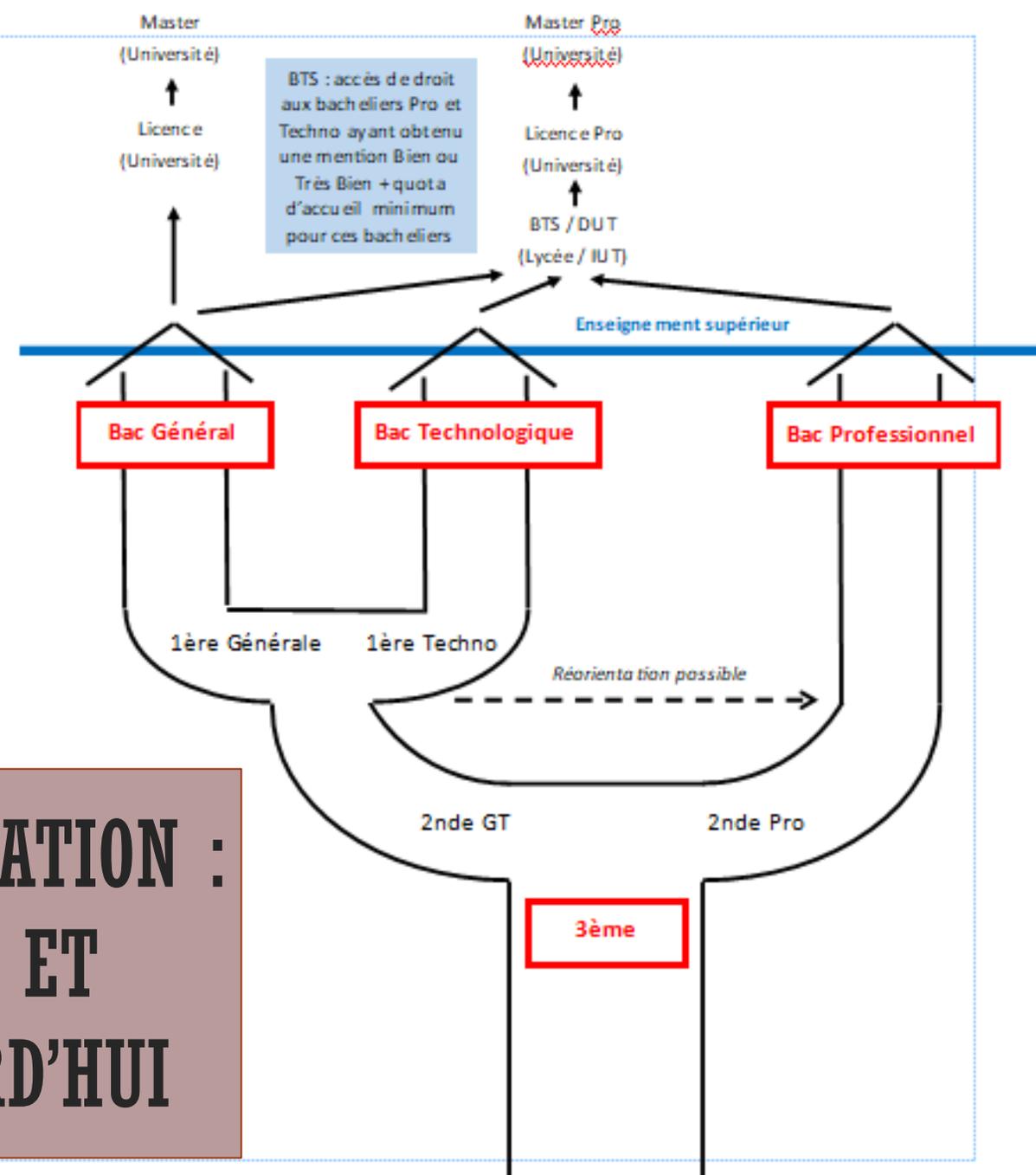
spé SVT					
	1ère	Taux	Terminale	abandon	Taux
Filles	19	61%	14	5	26%
Garçons	12	39%	9	3	25%
Total	31	29% cohorte	23	8	26%

spé PC					
	1ère	Taux	Terminale	abandon	Taux
Filles	10	34%	10	0	0%
Garçons	19	66%	7	12	63%
Total	29	27% cohorte	17	12	41%

spé SI					
	1ère	Taux	Terminale	abandon	Taux
Filles	4	16%	1	3	75%
Garçons	21	84%	16	5	24%
Total	25	23% cohorte	17	8	33%



Représentation A



Représentation B

**L'ORIENTATION :
HIER ET
AUJOURD'HUI**



LES RENCONTRES DE L'EXCELLENCE

- Organisées par l'association Excellence Nouvelle Aquitaine (www.enaq.org)
- L'évènement est reconduit cette année, pour permettre aux collégiens ou lycéens, de rencontrer et échanger le même jour avec un chirurgien, une avocate, un auteur-illustrateur, une DRH, un colonel de Gendarmerie, une dirigeante de start-up, un vétérinaire, une enseignante, un notaire, une directrice commerciale, un chercheur en IA, un sous-préfet, un ingénieur agronome, une journaliste, une ingénieure, un architecte, un directeur financier et bien d'autres professionnels au parcours inspirant !
- Les infos à ne pas manquer pour cette nouvelle édition :
 - **Quand** : samedi 16 novembre 2024 de 13h30 à 18h
 - **Où** : Campus de l'Université de Poitiers
 - **Qui** : 100 intervenants et des personnalités d'exception
 - **Pourquoi** : trouver sa vocation et exprimer ses ambitions
 - **Bonus** : des stages de découverte et des journées "Vis ma vie"

enaq Excellence Nouvelle Aquitaine

RENCONTRES D'EXCELLENCE NOUVELLE AQUITAINE

POITIERS - 2024

DE +100 intervenants

Collégiens Lycéens

Trouver sa vocation et exprimer ses ambitions en rencontrant des professionnels au parcours passionnant !

20 ATELIERS THÉMATIQUES (SANTÉ, ARTS, SPORTS, MÉTIERS DE L'INGÉNIEUR, VENTE, DROIT, ...)

Samedi 16 NOV. 13H30

UNIVERSITÉ DE POITIERS

Bonus des stages découverte

ACADÉMIE DE POITIERS, VERRIN, ERASMUS POITIERS, GRAND CHATELAIN, SciencesPo, INEP, FESICAMPUS



LES SALONS DE L'ORIENTATION

- **Niort** : Le Salon de l'enseignement supérieur - **Samedi 23 novembre 2024** – L'Acclameur
- **La Rochelle** : Passerelle - Salon des lycéens et des étudiant - **Vendredi 10 et samedi 11 janvier 2025** - Espace Encan
- **Poitiers** : Le Salon du lycéen et de l'étudiant - **Vendredi 17 et samedi 18 janvier 2025** - **Parc des expositions - les Arènes**
- **Bressuire** : le Carrefour Orientation Formations Emplois Métiers (COFEM) aura lieu le **samedi 25 janvier 2025** - **Bocapôle**



LES OUTILS DE SUIVI ET DE COMMUNICATION

- Un ENT proposant des outils de messagerie et applications
- Un portail de téléservices (pour l'orientation, demandes de bourses...)
- Le workspace éducation (la Gsuite) – **Réservé aux usages pédagogiques entre enseignants et élèves**
- Pronote pour le suivi de la vie de l'élève
- Le site internet du lycée

Pour signaler une absence :
absences@lycee-desfontaines.eu

Lycée Joseph Desfontaines = ce.0790019s@ac-poitiers.fr

LA LUTTE CONTRE LE HARCÈLEMENT SCOLAIRE

Le harcèlement se définit comme une violence répétée qui peut être verbale, physique ou psychologique. Cette violence se retrouve aussi au sein de l'école : elle est le fait d'un ou de plusieurs élèves à l'encontre d'une victime qui ne peut se défendre. Lorsqu'un enfant ou un adolescent est insulté, menacé, battu, bousculé ou reçoit des messages injurieux à répétition, on parle donc de harcèlement.

Avec l'utilisation permanente des nouvelles technologies de communication (téléphones, réseaux sociaux numériques), le harcèlement entre élèves se poursuit en dehors de l'enceinte des établissements scolaires. On parle alors de cyber-harcèlement.

Les personnes reconnues coupables de harcèlement sont passibles :

- **de 3 ans d'emprisonnement et 45 000 euros d'amende** lorsque les faits auront entraîné une incapacité totale de travail (ITT) inférieure ou égale à huit jours. La mesure sera durcie si l'ITT excède 8 jours ;
- **jusqu'à de 10 ans de prison et de 150 000 euros d'amende** en cas de suicide ou de tentative de suicide de la victime harcelée.

Un stage de « sensibilisation aux risques liés au harcèlement scolaire » pourra être également prononcé par le juge. Un changement d'établissement peut être prononcé contre un élève harceleur.





Un objectif, plusieurs PASS CULTURE

Avant 18 ans :

Permettre une sensibilisation progressive et accompagnée de l'élève à la diversité des pratiques artistiques et culturelles.

Amener chaque élève à son autonomie en terme de pratique et de consommation artistique et culturelle.

Deux « formats » au Pass Culture – de 18 ans

- La part individuelle (entre 20 et 30€/an) est accessible à partir de 15 ans.
- La part collective (entre 20 et 30€/an/élève de la classe de 4 ème à la Terminale) accessible en fonction des projets en EAC initiés dans les établissements.

Après 18 ans :

Renforcer et diversifier les pratiques culturelles des jeunes.

Une part individuelle de 300€ est attribuée à chaque jeune de 18 ans.



LE PASS CULTURE



UN CRÉDIT PASS CULTURE INDIVIDUEL POUR LES JEUNES DE 15 À 18 ANS

Tous les jeunes (scolarisés ou non) de **15 à 18 ans** bénéficient depuis janvier 2022 d'un crédit pass Culture. Ce crédit leur permet d'accéder à des biens et des services culturels : places de cinéma, de concert, de théâtre, billets d'entrée de musée, livres, etc. Il varie selon l'âge des élèves :

- **20 €** pour les jeunes de 15 ans ;
- **30 €** pour les jeunes de 16 et 17 ans.

Les jeunes de **18 ans** bénéficient de leur côté d'un crédit de **300 €**, à dépenser durant 2 ans.



POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS

PsyEN : AUMAND Maud et TREJAUT Emilie
maud.aumand@ac-poitiers.fr / emilie.trejaut@ac-poitiers.fr
Prise de RDV au lycée le lundi ou le mardi
auprès des CPE ou de la vie scolaire
RDV possible au CIO (contacter le secrétariat)



Merci pour votre attention



BONNE FIN DE SOIRÉE

Merci pour votre attention